

Bordeaux, le 27 novembre 2020

## Fonds de soutien d'urgence à l'économie de proximité !

**Bordeaux Métropole travaille de concert avec la CCI Bordeaux Gironde, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat - Gironde et la Chambre d'Agriculture de la Gironde pour soutenir l'économie de proximité autour de trois dispositifs : Fonds d'aide d'urgence, déploiement en urgence d'une Marketplace et réalisation d'une campagne de 1000 diagnostics pour accélérer la transformation des entreprises. Il s'agit d'agir vite et bien afin de leur permettre de retrouver une stabilité financière.**

Remettre à flot la trésorerie pour une reprise d'activité, telle est l'ambition du Plan de soutien métropolitain à l'économie de proximité, voté le 27 novembre dernier. Face à cette situation inédite, Bordeaux Métropole a pris des mesures pour éviter que la situation très difficile que traversent les entreprises ne se transforme en catastrophe économique. « *Notre rôle est d'occuper le terrain pour que nous n'ayons pas un sinistre commercial majeur* » insiste Alain ANZIANI, président de Bordeaux Métropole.

### **Bordeaux Métropole sollicite les chambres consulaires pour leur expertise**

Sans possibilité de « vendre », difficile de subvenir aux besoins financiers quotidiens d'une entreprise... Pour mémoire, 74% des entreprises déclaraient des tensions réelles dans une enquête de la CCI Bordeaux Gironde lors du confinement.

Forte de l'expérience du confinement, Bordeaux Métropole a souhaité s'appuyer de nouveau sur la CCI Bordeaux Gironde, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Interdépartementale-Délégation Gironde et la Chambre d'Agriculture pour mettre en place en urgence différents dispositifs de ce plan de soutien. « *Nous saluons la Métropole qui a mis en place des aides et qui fait confiance aux chambres consulaires pour leur expertise comme cela avait été le cas lors du confinement* » affichent les Présidents.

### **Réactivation de 3 fonds de soutien d'urgence accessible sur [www.fondsurgencebordeauxmetropole.fr](http://www.fondsurgencebordeauxmetropole.fr) Contact : 05 56 79 5000**

Sur un plan pratique, les demandes seront déposées sur une plateforme spécialement créée. L'instruction et la gestion des dossiers ont été confiées aux chambres consulaires. CCI et CMA ont été désignées dès le début comme porte d'entrée pour les entreprises. Un retour quotidien des dossiers acceptés sera fait à Bordeaux Métropole.

- **Fonds d'urgence à la trésorerie (10 millions d'euros)** des TPE de 0 à 9 salariés et des associations employeuses venant en subsidiarité avec le fonds de solidarité de l'Etat et de la région Nouvelle-Aquitaine  
(Ouverture : 1er décembre – Date limite de dépôt des dossiers : 28 février 2021)
- **Fonds d'aide aux loyers (1,3 millions d'euros)** des entreprises et associations principalement dans les secteurs de la restauration, du tourisme, de l'événementiel, du sport et de la culture et fermées administrativement  
(Ouverture : 7 décembre - Date limite de dépôt des dossiers : 31 janvier 2021)
- **Fonds d'aide d'urgence à la digitalisation (6,2 millions d'euros)** des commerces et artisans fermés administrativement dans le cadre du second confinement  
(Ouverture : 14 décembre - Date limite de dépôt des dossiers : 31 janvier 2021)

### **CONTACT PRESSE**

Philippe GARCIA/Florence RICO-FAYAD

✉ [pgarcia@bordeauxgironde.cci.fr](mailto:pgarcia@bordeauxgironde.cci.fr)

☎ 05 56 79 52 48 / 06 20 63 53 83

## Déploiement en urgence pour les entreprises fermées d'une Market Place [www.mavillemonshopping.fr](http://www.mavillemonshopping.fr)

Par ailleurs, 100 000 euros sont consacrés au soutien de cette plateforme territorialisée proposée par la CCI en lien avec La Poste. Il s'agit de permettre aux commerçants adhérents de pouvoir écouler leur stock via le click and collect ou la livraison, la vente de leurs produits. Cette plateforme peut être une offre complémentaire aux autres initiatives, individuelles développées par les commerçants ou plus collectives.

## Réalisation d'une campagne de 1 000 diagnostics pour accélérer la transformation des entreprises avec des préconisations de solutions digitales à mettre en œuvre

Côté accompagnement, les entreprises pourront bénéficier des mesures d'accompagnement à la transformation pour faire face à la crise économique et sanitaire. Ces diagnostics seront assurés par les organismes consulaires.

- 600 accompagnements permettant d'engager une démarche de digitalisation et d'adaptation aux nouvelles attentes du consommateur.
- 280 accompagnements à la transition écologique apportant une offre globale et adaptée afin de les sensibiliser aux problématiques environnementales et sociétales et les amenant à intégrer des actions simples dans 7 domaines : l'énergie, les déplacements, les emballages, les approvisionnements, les déchets, l'eau et la sécurité-accessibilité.
- 120 accompagnements à la stratégie commerciale pour engager une démarche de formalisation de stratégie commerciale et de valorisation de point de vente physique en lien avec les attentes du consommateur.

## CONTACTS PRESSE

---

### Bordeaux Métropole

Sophie TRACOU [s.tracou@bordeaux-metropole.fr](mailto:s.tracou@bordeaux-metropole.fr)

☎ 05 56 93 68 69 - 06 07 83 75 17

Benoît JAVOT [b.javot@bordeaux-metropole.fr](mailto:b.javot@bordeaux-metropole.fr)

☎ 05 56 99 85 59 - 06 32 55 15 80

### CCI Bordeaux Gironde

Philippe GARCIA / Florence RICO-FAYAD [pgarcia@bordeauxgironde.cci.fr](mailto:pgarcia@bordeauxgironde.cci.fr)

☎ 06 20 63 53 83 / 05 56 79 52 48

### Chambre de Métiers et de l'Artisanat - Gironde

Ludovic GROULT [ludovic.groult@cm-bordeaux.fr](mailto:ludovic.groult@cm-bordeaux.fr)

☎ 06 81 31 67 73

## CONTACT PRESSE

Philippe GARCIA/Florence RICO-FAYAD

✉ [pgarcia@bordeauxgironde.cci.fr](mailto:pgarcia@bordeauxgironde.cci.fr)

☎ 05 56 79 52 48 / 06 20 63 53 83